- vous pouvez donner pouvoir à votre conjoint ou le couple peut donner pouvoir à une tierce personne adhérente
- Vous ne pouvez détenir plus de deux pouvoirs

"Le Patro de Notre-Dame – Jeanne-d'Arc d'Oloron"

POUVOIR

Conformément aux statuts de l'association "le Patro de Notre-Dame – Jeanne d'Arc d'Oloron"

Je (nous) soussigné (s)

Nom et Prénom:

Nom et Prénom :

Donne (ons) pouvoir à

NOM et Prénom :

de me (nous) représenter et voter à l'Assemblée Générale du 15 septembre 2017.

Le à

Signature précédée de la mention manuscrite "bon pour pouvoir"